



Montreuil, le 23 mars 2020

M. François NOGUE  
DRH du GPU SNCF  
2 place aux Etoiles  
CS 70001

93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

**Monsieur le Directeur,**

Dans la crise sanitaire qu'affronte le pays, la Fédération CGT des cheminots tient tout d'abord à saluer l'écoute dont a fait preuve la Direction Nationale de l'entreprise et le travail constructif qui en a résulté.

Depuis le dimanche 15 mars 2020, la CGT s'est organisée pour respecter les consignes sanitaires tout en maintenant ses capacités de travail et le lien étroit entre sa structure nationale et ses syndicats locaux.

Nous avons immédiatement fait de nombreuses préconisations pour protéger la santé des cheminots, et grâce à notre liaison permanente avec le terrain, nous vous faisons remonter les points de blocage qui persistent.

Au-delà de la pénurie de matériel de protection (gel, masques, gants...) qui persiste et dont les pouvoirs publics devront rendre compte, et de l'externalisation des tâches qui nous prive de la maîtrise de certains pans de la production (nettoyage notamment), nous constatons une difficulté persistante dans la mise en œuvre et l'harmonisation des mesures à l'échelle des territoires.

SNCF Réseau et FRET SNCF semblent particulièrement à la peine, ce qui laisse éclore toutes les initiatives individuelles souvent inopportunes de directeurs plus préoccupés par la poursuite de leurs objectifs que par l'intérêt collectif. Il n'est pas anodin que ces deux activités aient choisi une organisation hiérarchique très éloignée du terrain.

Pour remédier à cette situation, faciliter la coordination des mesures prises en évitant tous les arbitrages contradictoires, et assurer le dialogue permanent avec nos Secteurs régionaux qui relaient les inquiétudes et les problèmes des cheminots, nous vous demandons, Monsieur le Directeur, de désigner un interlocuteur unique officiel dans chaque Région, qui dispose de l'autorité hiérarchique sur l'ensemble des SA et des activités. Et que ces SA et activités, notamment FRET et l'Équipement, désignent un responsable local qui puisse travailler avec ce coordinateur unique et ainsi ne pas être obligé de repasser par l'échelon national pour mettre en œuvre des décisions.

Par ailleurs, dans cette période difficile pour le pays, les populations les plus fragiles sont particulièrement exposées.

Afin d'exprimer toute la solidarité qui les caractérise, les cheminots pourraient mettre à disposition leurs installations sociales. Nous vous proposons donc d'informer les pouvoirs publics que les locaux des CASI et du CCGPF seront à leur disposition, si cela peut leur être utile.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, mes salutations respectueuses.

Laurent BRUN  
Secrétaire Général

